

Accompagnement à la VAE - Certificat de Qualification Professionnelle Industrielle

Formation Continue - Tourisme, Hôtellerie, Restauration



CHAMBRE DE COMMERCE
ET D'INDUSTRIE

Obtenir un certificat de qualification professionnelle

Objectifs :

- Obtenir un certificat de qualification professionnelle (CQP) en hôtellerie-restauration par la validation des acquis et de l'expérience professionnelle salariée et/ou associative

Public :

Salariés ou demandeurs d'emploi

Pré-requis : Justifier d'une expérience professionnelle de 12 mois dans le secteur d'activité de l'hôtellerie et la restauration.

Compétences visées :

- Faire reconnaître ses compétences à mettre en oeuvre dans le secteur professionnel
- Valoriser son parcours professionnel

Les plus pédagogiques :

Animateur : Nos formateurs sont choisis pour leurs expertises métiers, leurs compétences pédagogiques et leur connaissance de l'entreprise. Toute VAE fait l'objet de la présence d'un expert métier lors de l'accompagnement.

Méthodes :


Une pédagogie interactive et facilitatrice qui favorise les retours sur les compétences. Nos salles sont équipées d'outils multimédias et interactifs et de tous matériels en lien avec la thématique traitée.


Validation / Certification :

Méthodes et outils adaptés à la VAE (nombreux échanges avec l'expert métier et l'accompagnateur, entretien d'explicitation, exercices d'application...).

Certification au RNCP

INFORMATION

 24 H maximum, à définir avec le candidat

 Sur devis
Formation sur mesure. Nous consulter.

Session(s) à Angers

- selon planning individuel à définir



Eligible au CPF

ANGERS - CENTRE PIERRE COINTREAU
132 av de Lattre de Tassigny - Siret 13000460900058

CHOLET - EURESPACE FORMATION
Rue Eugène Brémond - Siret 13000460900066

SAUMUR - ESPACE FORMATION DU SAUMUROIS
Square Balzac - Siret 13000460900074



° Déclaration enregistrée auprès du Préfet
de la Région Pays de la Loire : 52 49 02369 49



Programme :

LE PROGRAMME POUR METTRE EN OEUVRE UNE VAE EST COMPOSE DES ETAPES SUIVANTES :

- Conseil sur le choix du titre ou diplôme ou CQP en fonction des activités professionnelles et des objectifs personnels lors d'un RV d'opportunité
- Mise en place du planning des entretiens individuels ou collectifs avec l'accompagnateur et l'expert métier pour aider à la verbalisation des compétences
- Accompagnement à l'élaboration du document de synthèse (fonction scribe pour les candidats qui ne maîtrisent pas la langue française)
- Envoi du dossier au certificateur pour validation (pas de soutenance)